

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 7 (1931-1932)
Heft: 17

Artikel: Le Général Guillaume Henri Dufour : 1787-1875
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-708878>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le service civil

Instrument de propagande contre l'armée

« Deux services civils volontaires proposés par leurs initiateurs dans l'esprit des Quakers, c'est-à-dire *en opposition directe avec le système militaire*, pour la construction et non pour la destruction morale, ont été mis sur pied, en Suisse, l'année dernière, par notre ami Pierre Cérésolé. »

La Révolution Pacifique (oct./nov. 1925).

« Refuser de faire la guerre et de la préparer, refuser d'aller à la caserne, ce n'est pas encore assez et surtout ce n'est pas assez clair. Ce refus pourrait être inspiré par la peur, la lâcheté, l'égoïsme, ou le désir de faire des embarras. Il s'agit de montrer, par une action positive, utile, la nature véritable de l'esprit qui intervient ici. »

Le Service Civil, Pierre Cérésolé.

Almanach Socialiste 1926.

« Lecteurs, refusez le service militaire, dès que vous le pourrez et venez servir mieux et autrement dans l'armée de la Paix. »

Almanach Socialiste 1931

(à toutes les pages).

« Remercions de tout notre cœur notre généreux collaborateur et « ennemi essentiel », le Département militaire suisse. »

Almanach Socialiste 1931.

« Une propagande antimilitariste et antipatriotique très efficace. » (Le service civil.)

Tagwacht (Journal de Grimm).

« Elle (la pétition en faveur du service civil) part du fait que nos tribunaux militaires sont constamment obligés aujourd'hui de juger des jeunes gens dont la moralité ne fait de doute pour personne, qui aiment leur peuple et leur patrie, et sont prêts à les servir et à obéir à leurs lois, mais auxquels leurs convictions religieuses, morales ou sociales les plus profondes interdisent absolument de collaborer, par le service militaire, à la préparation de la guerre qu'ils considèrent comme un crime collectif impossible à légitimer. »

Exposé des motifs de la pétition en faveur du service civil.

« Quelques-uns d'entre nous, non seulement refusent le service militaire individuellement, mais après avoir longuement pesé cette action très grave, *organisent le refus collectif*. C'est un acte révolutionnaire, illégal comme celui de Gandhi, mais entièrement pacifiste, aussi, comme le sien. Cette attitude créerait un profond malentendu si nous ne pouvions l'expliquer très nettement et sans aucune parole par l'organisation simultanée d'un service constructif de paix. »

« Le Département militaire suisse nous fournit des outils: pelles, pioches, brouettes, wagons et rails Decauville, couvertures, habits de travail, etc. Il le fit avec un libéralisme et une générosité étonnants, *tout en connaissant parfaitement la composition de notre groupe*. Noyau d'objecteurs de conscience irréductible entourés d'une foule d'autres amis, parmi lesquels un certain nombre de partisans de l'armée. »

« Parmi ces partisans de l'armée, beaucoup désirent sincèrement modifier l'esprit qui oblige aujourd'hui, suivant leur opinion, les bons citoyens à préparer le massacre pour une défense éventuelle. Ces hommes ont été souvent parmi les meilleurs volontaires de nos services internationaux et, *dans bien des cas, ces services leur ont ouvert les yeux sur des possibilités auxquelles ils n'avaient jamais songé.* »

La Révolution Pacifique
(n° 29, 1931).

Il résulte de ces textes (on en pourrait citer bien d'autres) que le « service civil » est un instrument de

propagande contre l'armée, ce que les chefs de ce mouvement n'ont d'ailleurs jamais contesté. Ils sont même très étonnés de la collaboration efficace du Département Militaire Fédéral qui, proclament-ils, connaît parfaitement la composition de leur groupe.

Le Département Militaire Fédéral ayant déclaré récemment qu'il refuserait dorénavant de fournir du matériel (pelles, pioches, brouettes, wagons et rails Decauville, couvertures, habits de travail, etc.) au « service civil » s'il est prouvé qu'il est un instrument dirigé contre l'armée, nous attendons qu'il refuse toute collaboration au Comité du Service civil qui a en vue, cette année, l'exécution d'un ou deux services internationaux.

Il y a d'ailleurs assez de chômeurs qui ne demandent pas mieux que de travailler à l'achèvement des travaux de réparations nécessités par les inondations de 1931 en Basse-Argovie.

Genève, avril 1932.

E. Fontaine, sergent.

Le Général Guillaume Henri Dufour 1787—1875

Dans le but de faire revivre quelque peu l'histoire militaire de la Suisse, nous publierons pendant quelque temps, dans chacun de nos numéros, une bibliographie sommaire de différents chefs militaires ayant eu l'occasion de se distinguer particulièrement au service de leur pays.

Dans l'impossibilité de présenter ces bibliographies dans l'ordre chronologique, nous espérons néanmoins qu'elles intéresseront nos lecteurs et que ceux-ci auront du plaisir à se remémorer les faits et gestes de citoyens dont les noms sont inscrits en lettres d'or dans les annales militaires de la Suisse.

Réd.

Guillaume-Henri Dufour, né à Constance, originaire de Genève, fit ses études à Genève, à l'Ecole polytechnique de Paris et à l'Ecole de génie de Metz dont il sortit premier. En 1813, il défendit Corfou avec distinction contre les Anglais, puis fit toute la campagne de France et ne donna sa démission du service français qu'en 1817.

Revenu à Genève, il fut nommé capitaine à l'Etat-major fédéral et coopéra en 1819 à la création de l'Ecole militaire de Thoun où il dirigea le service d'instruction. Ingénieur cantonal dès 1817, il dirigea de nombreux travaux qui transformèrent la ville de Genève. Chef d'état-major de l'armée en 1831, il commanda, en 1833, une division chargée de réprimer les troubles de Bâle et commença la même année la *Carte topographique de la Suisse*, ouvrage apprécié de nos jours encore et qui servit de base par la suite à la réalisation de tracés topographiques plus modernes.

Il eut sous ses ordres, à Thoun, le prince Louis-Napoléon dont il resta toujours l'ami.

Commandant des milices genevoises en 1841, puis en 1847, général de l'armée fédérale chargée de dissoudre le Sonderbund, il y parvint, on sait de quelle magistrale manière et sans grande effusion de sang. En 1849, il reçut de nouveau le commandement de l'armée fédérale chargée de veiller au maintien de la neutralité suisse vis-à-vis des insurgés badois; il en fut de même en 1856 où il occupa la ligne du Rhin à la suite de l'affaire de Neuchâtel, puis en 1859, à l'occasion de la guerre d'Italie.

Député aux chambres fédérales, il présida le congrès de Genève de 1864 d'où est issue la Croix-Rouge.

Il laissa de nombreux ouvrages techniques, dont entre autres: *Mémorial pour les travaux de guerre*, 1824; *Cours de tactique*, 1840; *Campagne du Sonder-*

bund et événements de 1856 (posthume); l'*Artillerie chez les anciens* et de nombreux articles parus dans la *Bibliothèque universelle* de 1827 à 1840.

On se rend compte par cet exposé rapide combien fut prodigieuse l'activité du Général Dufour et quels immenses services il rendit d'une façon désintéressée à son pays.

Petites nouvelles

Tout récemment les bruits les plus extravagants, concernant quelques décès de recrues à la caserne de Bière et ailleurs, ont été propagés avec une joie visible par les journaux d'extrême-gauche qui, pour n'en pas perdre l'habitude, se sont empressés d'entasser mensonges sur mensonges destinés une fois de plus à exploiter la trop grande crédulité d'un public non averti.

Nous avons pris pour tâche de dévoiler la fausseté des accusations lancées à tout instant par la presse de gauche contre l'armée, aussi, comme il y quinze jours, nous avons dénoncé l'inexactitude de la nouvelle du soi-disant blâme adressé au Colonel Secrétan par le Conseil Fédéral, nous mettrons aujourd'hui un point final aux accusations lancées contre le personnel sanitaire et les chefs des écoles où des décès dus à l'épidémie de grippe furent à déplorer.

On a pu lire, notamment dans le «*Droit du Peuple*», qu'un soldat avait été obligé de se lever avec une température de 40° et de travailler à la forge. Or ceci est complètement faux et voici comment la chose s'est passée selon la «*Gazette de Lausanne*» qui a été le seul journal qui se soit soucié de remettre les choses au point:

«*Le soldat en question, soigné pour une angine, sortit guéri de l'infirmerie le 26 février; la fièvre avait complètement disparu depuis deux jours. Pour ménager la santé de l'homme dont il s'agit, le médecin d'école, dont nous connaissons la conscience et le dévouement, l'envoya à la forge, lui évitant ainsi l'exercice en plein air. Le hasard voulut qu'une alarme fut ordonnée pour le 27 au matin. L'intéressé qui, malheureusement ne s'était pas annoncé à la visite du soir du 26, alors qu'il se sentait de nouveau peu bien, suivit sa compagnie par conscience du devoir et prit froid. C'était la fatale rechute; une pneumonie se déclara et, malgré les soins qui furent prodigués au malade, la mort survint le 8 mars.*»

Par ces lignes on se rend compte qu'aucune faute n'est imputable au service de santé et que les stupides racontars du «*Droit du Peuple*» sont absolument sans valeur.

Toujours dans le même ordre d'idée, un autre journal socialiste, le «*Schaffhauser Tagwacht*» du 15 mars, emboîtant le pas au «*Droit du Peuple*», a commis l'infamie de prétendre que vu le manque de place à l'infirmerie de la Caserne de Bière, on refusait les grippés qui avaient 38 degrés de fièvre! C'est encore mentir sciemment, dit la «*Gazette de Lausanne*». La vérité est que l'infirmerie de la Caserne de Bière, qui ne peut contenir qu'une trentaine de malades, fut rapidement occupée lors de l'épidémie et que le commandant prit ses dispositions pour loger les malades dans les chambres chauffées de la caserne. Jamais un homme ayant la fièvre ne fut renvoyé et les médecins se montrèrent au contraire très larges dans les admissions à l'infirmerie.

Il convient, aujourd'hui plus que jamais de ne pas accorder créance à tous les bruits qui courent, surtout lorsqu'il s'agit de l'armée et que ces bruits sont propagés par la presse socialiste. Que la grippe ait fait quelques victimes en Caserne de Bière, cela est certain; l'uniforme ne met pas à l'abri des maladies graves ceux qui le portent. *Mais aucun décès, est-il donc besoin de le dire, ne s'est produit au cachot, ni par suite de punitions ou d'imprudences du service sanitaire, qui fut du reste renforcé.*

Les cdt. des E.R.Tr.I et Art. camp. I ont fait à Bière, comme le cdt. de l'E.R.Inf.I/1 à Lausanne, tout ce qui était en leur pouvoir pour éviter les refroidissements aussi bien qu'une trop grande fatigue aux troupes.

Les accuser gratuitement, ainsi que le personnel sanitaire, d'avoir fait preuve de négligence alors que tous se sont dépensés sans compter pour maintenir la troupe en bon état physique et moral, c'est diffamer des chefs, des médecins et des soldats sanitaires dont on devrait bien plutôt louer le dévouement.

* * *

«*Le drapeau rouge*» avait publié dernièrement un article affirmant que la nourriture était mauvaise et insuffisante à l'E.R.Mitr. actuellement en Caserne de Genève. Or voici une lettre publiée par la «*Suisse*» et prouvant le contraire:

Très étonné du contenu de l'article paru dernièrement dans «*Le drapeau rouge*» concernant la nourriture de la troupe, soit l'école de recrues de mitrailleurs actuellement en Caserne à Genève, je veux, au nom de quelques chômeurs, déclarer que ces allégations sont mensongères pour le bon motif suivant: étant au chômage total depuis quinze mois et père de famille, j'ai obtenu dernièrement l'autorisation du commandant de la dite école de venir toucher chaque jour, après le repas de midi de la troupe, de la soupe, des légumes et de la viande. Ayant fait moi-même 500 jours de mobilisation, je puis affirmer que la cuisine y est excellente et surtout en suffisance puisqu'elle permet à quelques malheureux chômeurs d'en profiter avantageusement.»

Un chômeur, A. Jeanneret.

* * *

Un cours d'instruction pour chiens de liaison aura lieu à Savatan ou Lausanne, du 4 juillet au 14 août. Il sera suivi du cours de répétition de la Br. 2, du 15 au 27 août. Cette période tient lieu de C. R. pour les participants au cours.

Les volontaires désirant participer au cours et entrer dans le détachement des chiens de guerre doivent remplir les conditions suivantes: a) trouver un camarade incorporé dans la 1^{re} division, habitant la même localité ou son voisinage, qui participera au cours et avec lequel il pourra faire équipe (2 conducteurs et 2 chiens), condition essentielle pour le travail; b) s'engager à garder leur chien pendant au moins un an, à l'entretenir et l'entraîner selon les indications qui leur seront données; c) fournir une déclaration du maire de leur commune attestant qu'ils sont en état d'entretenir un chien militaire et que ce chien sera, chez eux, en de bonnes mains.

Les participants au cours ont droit: a) à l'indemnité de route réglementaire; b) à un supplément de solde de 1 fr. par jour.

Ils sont nourris et logés en caserne aux frais du cours. Les hommes désirant suivre ce cours doivent s'annoncer à leur commandant de compagnie.

Le bœuf mal inspiré

Dormant et broutant tour à tour,
certain bœuf ruminait un jour
dans un enclos,
bien clos,

tel que jamais n'en fit plus beau
dame Nature.

Tout s'y trouvait: ombre, ruisseau,
grasse pâture.

Lors soudain des éclats de voix
vinrent remplir son cœur d'émoi:
un lion rugissait derrière la montagne...

n'allait-on pas bientôt se remettre en campagne?

S'étant arrêté de brouter,
col tendu, tête relevée,
le museau luisant de rosée,
les yeux mi-clos pour méditer:

Pourquoi donc, pensait-il, vouloir s'entre-manger?
quand l'herbe au doux parfum foisonne dans les prés,
là, tout près.

Vive la paix! guerre à la guerre!

Oyez tigre, panthère,
vous qui m'entourez!
je beugle: accourez!

Foin des Conseils, des Comités, des Sociétés,
des Commissions, des projets toujours avortés!
Plus de discussions!

Désarmons!

A l'univers qui nous contemple,
je vais, moi, bœuf, donner l'exemple...
je désarme le tout premier:
mes cornes, je les fais scier;
tenez!

Lors moutons et lapins, bécasses et perdrix,
de pleurer d'émotion, d'applaudir à grands cris et de
louer à pleine voix.

ce bœuf vraiment... premier choix.

Ce fut fort beau. Mais un matin,
on vit les traces d'un festin
joncher le sol rougi
de l'enclos démolit:

par ses voisins méchants, bien que dût et âgé,
le pacifiste bœuf avait été mangé!...

Moralité:

«*Faut pas faire le bœuf!*»

Revue Civique «*Pro Helvetia*»